



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
– TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage , Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Quebec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Title - Sujet Navires Remorquage d'urgence		
Solicitation No. - N° de l'invitation F7017-160056/C		Amendment No. - N° modif. 005
Client Reference No. - N° de référence du client F7017-160056		Date 2018-02-23
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MB-003-26699		
File No. - N° de dossier 003mb.F7017-160056	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-03-20		Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Aubin, Marc A.		Buyer Id - Id de l'acheteur 003mb
Telephone No. - N° de téléphone (819) 420-5452 ()		FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:		

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Faximile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Issuing Office - Bureau de distribution

Marine Chartering Services Directorate/Direction des
services d'affrètements maritime

11 Laurier St./ 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III, 6C2

Gatineau

Quebec

K1A 0S5

La modification No. 005 vient (1) fournir une copie de la présentation faite lors de la Conférence des soumissionnaires, (2) fournir la liste des entreprises ainsi que ces représentants ayant participés à la Conférence des soumissionnaires incluant les participants au « WebEx », (3) changer la demande de soumission ainsi que (4) répondre aux questions de l'industrie tout comme suit:

Modification à la demande de soumission

La modification No. 10 – L'article 7.19 (Paiement) (i) (a) et (b) seulement est supprimé dans sa totalité et remplacée par ce qui suit:

- (i) **Services de NRU :** Fournir à la livraison les services de deux navires de remorquage d'urgence avec équipage complet qui satisfont aux exigences de base et exécutent les activités décrites à l'annexe A (« Services de NRU »), ce qui comprend également le travail de mobilisation requis et l'hébergement d'un officier de la GCC pour le navire pendant 365 jours par année, tous les plans et rapports requis, tous les droits de douane, tous les permis, tous les droits d'importation (y compris les coûts d'établissement des cautionnements d'importation temporaires ou permanents) et les frais de dédouanement et d'équipement requis ou découlant du présent contrat. Le Canada paiera à terme échu le tarif journalier ferme tout compris indiqué à l'annexe B, FAB destination, taxes applicables en sus.
- (ii) **Les NRU pendant les années optionnelles :** Si le Canada exerce son option de fournir à la livraison les services d'un navire de remorquage d'urgence doté de l'équipage complet qui répondent aux exigences de base et exécutent les activités décrites à l'annexe A (« Services de NRU »), ce qui comprend également le travail de mobilisation requis et l'hébergement d'un officier de la GCC pour le navire pendant 365 jours par année, tous les plans et rapports requis, tous les droits de douane, tous les permis, tous les droits d'importation (y compris les coûts d'établissement des cautionnements d'importation temporaires ou permanents) et les frais de dédouanement et d'équipement requis ou découlant du présent contrat. Le Canada paiera à terme échu le tarif journalier ferme qui figure à l'annexe B, FAB destination, taxes applicables en sus.

Questions et Réponses

Question No. 14

Qu'est-ce que "l'Équipement fourni par le gouvernement" au MR 10 des exigences obligatoires?

Réponse à la question No. 14

S'il vous plaît vous référez à la section 2.4.3 de l'Annexe A - Énoncé de travail.

Question No. 15

Ce navire est-il assujetti à la réglementation des navires de remorquage de la côte Ouest concernant l'affectation de l'équipage y compris les exigences pour les heures de repos et des jours de relâche?

Réponse à la question No. 15

Tel qu'indiqué à la section 2 a) de l'Appendice A de l'Annexe A, le navire doit respecter tous règlements reliés à l'opération d'un navire de remorquage dans la région canadienne du Pacifique.

Question No. 16

Veuillez préciser les attentes concernant "le maintien d'une patrouille" énoncées à l'Appendice B de l'Annexe A, car cela a un impact considérable sur la consommation totale de carburant et les heures de moteur. Quelle est la portée de cette patrouille, quelle est la vitesse de patrouille prévue? Combien de jours hors port les patrouilles durent-elles? Qu'est-ce qu'un délai acceptable?

Réponse à la question No. 16

Les secteurs de patrouilles globales des NRUs sont fournis graphiquement dans la demande de soumission à l'article 3.6 (Zone d'opération) de l'Annexe A à l'Appendice B. Les patrouilles individuelles seront définies parmi ces secteurs au moment de l'assignation de la tâche par le Centre des opérations régionales et la portée (zone de couverture et la durée) dépendra des besoins opérationnels du moment. Les patrouilles seront planifiées afin de ne pas excéder les changements d'équipage du navire. Les patrouilles sont normalement menées à des vitesses économiques, à moins que la tâche précise, ou l'intervention dicte le contraire. De même, que le délai d'exécution dépendra des besoins opérationnels au moment où une patrouille se termine et/ou que le changement d'équipage se produit.

Question No. 17

RR-10 - Quelle est la raison pour laquelle la GCC exige un propulseur semi-hors-bord omnidirectionnel? Quels sont les critères de performance à respecter?

Réponse à la question No. 17

En tant qu'exigence cotée, la GCC souhaite introduire les propulseurs semi-hors-bord omnidirectionnels à la flotte afin d'exposer le personnel navigant à de nouvelles technologies avant la livraison du premier navire hauturier de sciences océanographiques (NHSO). La GCC ne cherche pas à satisfaire à un critère de rendement de propulseur semi-hors-bord omnidirectionnels pour le moment.

Question No. 18

Le Canada accepterait-il une société de classe autre que Noble Denton, tel que ABS avec une classe de remorquage?

Réponse à la question No. 18

La notation de l'organisation de classification ne parle pas de la capacité globale du navire pour son service prévu. Ainsi, le MR 4 demeure le même.

Question No. 19

Veuillez indiquer à quelle adresse notre réponse à la demande de soumission (DS) devrait être envoyée?

Réponse à la question No. 19

Tel qu'indiqué à l'article 2.2 de la DS, les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions, comme suit :

Bid Receiving – PWGSC / Reception des soumissions – TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec, K1A 0S5

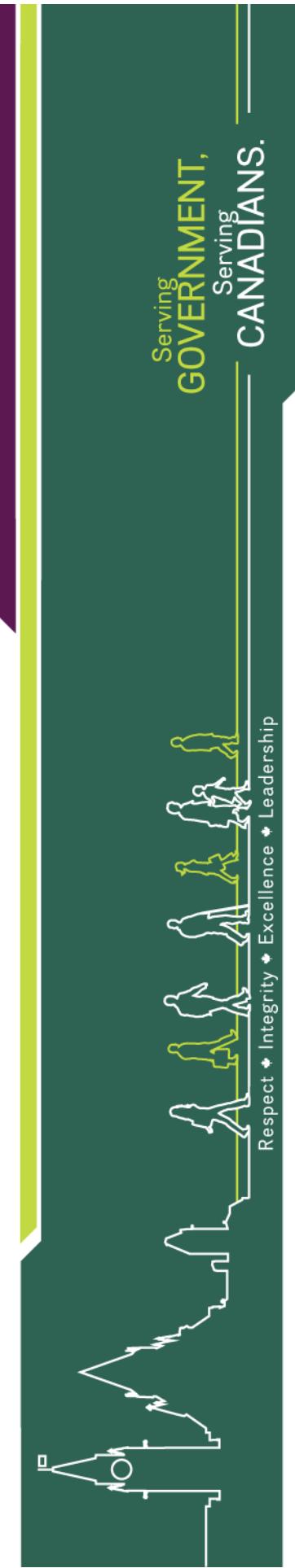
Question No. 20

Y a-t-il une modification détaillant les clarifications apportées à la réunion des soumissionnaires à Ottawa?

Réponse à la question No. 20

Le Canada travaille à répondre ainsi que publier les questions le plus rapidement possible (cela comprend les questions reçues lors de la Conférence des soumissionnaires).

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DEMANDE DE SOUMISSION
DEMEURENT INCHANGÉES**



Navires de remorquage d'urgence (NRU) Demande de soumissions (DDS)

Conférence des soumissionnaires

Présenté en commun par:

Services publics et approvisionnement Canada (SPAC)

Garde côtière canadienne (GCC)

Relation Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord (RCAAN)

La région de la capitale nationale
Le 19 février 2018

Canada

Agenda

- Remarques préliminaires
- Aperçu des exigences techniques
- Aperçu de la demande de soumissions
- Livrables & calendriers
- Procédure d'évaluation
- Recommandation pour l'attribution du contrat
- Période de questions

Remarques préliminaires

3

Canada
■

Remarques préliminaires

Yves Lortie
Gestionnaire
Services d'affrètements maritime - SPAC

Administration

- Cet événement et toutes les présentations ne sont pas classifiées
- Le contenu de cette présentation ne substitute pas le contenu de la demande de soumissions publiée sur Achatsetvents (avec ses modifications associées)
- Les caméras, vidéos ou tout autre appareil d'enregistrement ne sont pas autorisés
- Sorties et sorties d'urgences
- Emplacement des salles de toilettes
- Il est interdit de fumer dans les édifices fédéraux
- Language

Objectif

L'objectif de cette conférence des soumissionnaires est de fournir une vue d'ensemble de la demande de soumissions F7017-160056/C pour le projet des Navires de remorquage d'urgence (NRU) qui a été publiée le 5 février 2018.

Équipe de gestion du contrat de SPAC:

Directrice principale du contrat

M. Nicolas Nabaa

Gestionnaire du contrat

M. Yves Lortie

Chef d'équipe en approvisionnement

M. Marc Aubin

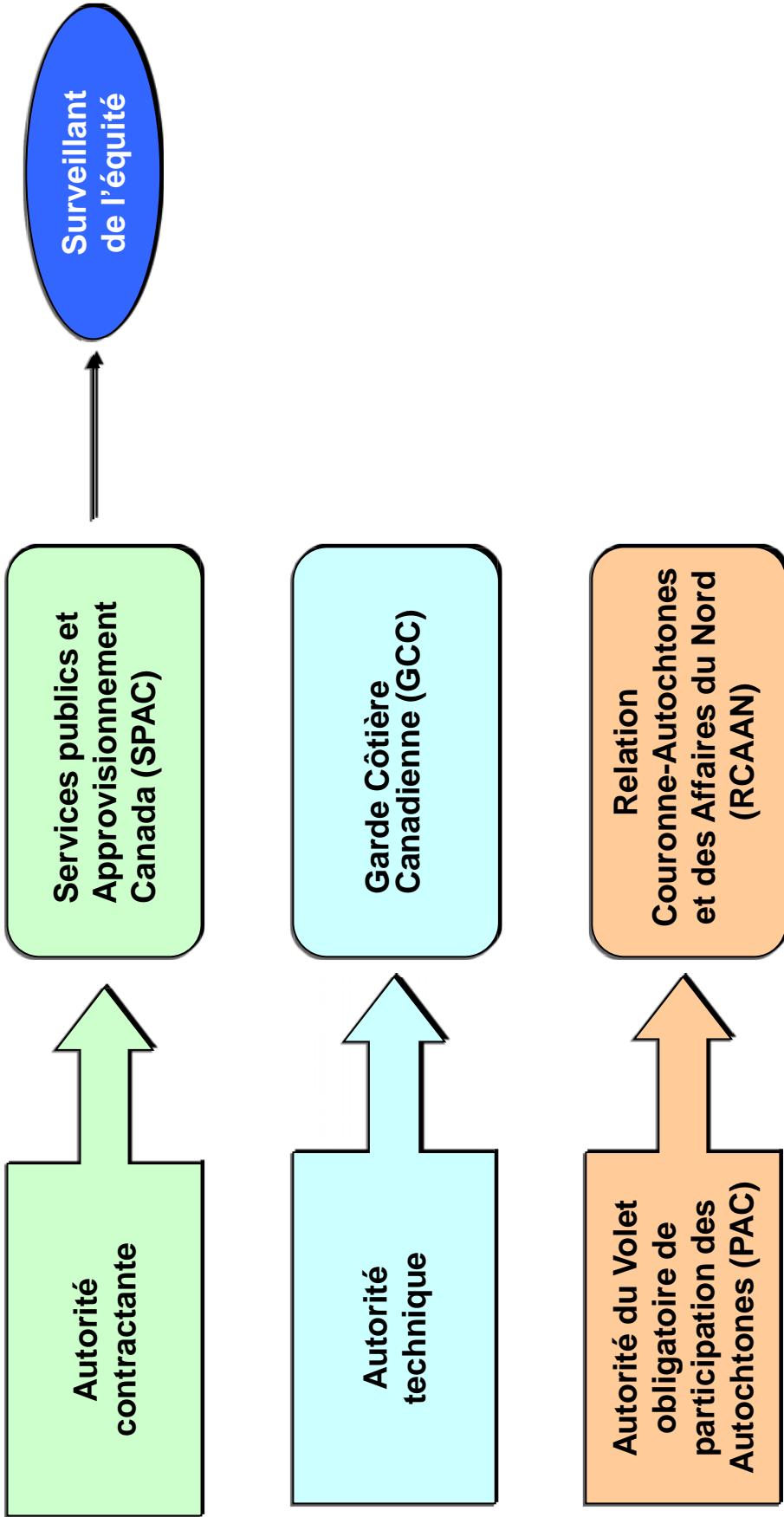
Chef d'équipe en approvisionnement

Mme Lucie Laliberté

Processus des questions et réponses

- Il y aura une boîte pour que vous puissiez y déposer, anonymement, vos questions. La boîte sera sur une table en arrière de la salle. SPAC collectera les questions environ 10 minutes après le début de la pause. Les réponses seront offertes verbalement après la pause.
- Ces questions seront partagées avec tous les participants durant la séance de questions et seront répondues verbalement, là où il sera possible.
- Dans le cas où le Canada, ne peut offrir une réponse pendant cette conférence, la réponse sera fourni lors d'une modification.
- Toute question et réponse sera notée et affichée lors d'une modification à la présente invitation sur Achatsetventes.

Équipes du projet entre ministères



Rappels:

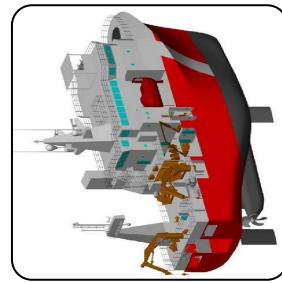
- Diriger toutes préoccupations ou clarifications à l'autorité contractante.
- La DDS NRU régit toute communication au cours de la conférence des soumissionnaires.
- Ce qui sera communiquée aux soumissionnaires lors de la conférence des soumissionnaires est à des fins de familiarisation seulement.
- Toute communication fournie lors de la conférence des soumissionnaires ne peuvent être interpréter comme un changement à la DDS.

Aperçu des exigences techniques

Henri Legros

Gestionnaire du projet NRU - GCC

Navire de remorquage d'urgence



Sécurité d'abord, Service constant



Pêches et Océans
Canada Fisheries and Oceans
Garde côtière
canadienne Canadian
Coast Guard



Plan



- Contexte du projet / objectifs
- Énoncé de travail
- Exigences de base
- Concept des opérations
- Descriptions des éléments de données (DED)

Contexte du projet de NRU



- L'augmentation de la capacité de remorquage extracôtière de la GCC est traitée dans trois secteurs clés de la Plan de Protection de l'Océan (PPO):
 - Lacune immédiate (trousses de remorquage et navires loués);
 - Collecte d'informations (évaluation des besoins); et
 - Élaboration d'une stratégie à long terme (modèle de financement et de prestation dirigé par TC).
- La stratégie à long terme sera déterminée en fonction des résultats de l'évaluation des besoins et des consultations avec les parties prenantes.
- Un résultat potentiel pourrait être de prolonger le contrat des navires loués jusqu'à ce que la capacité organique soit en place dans la flotte de la GCC.

Énoncé de travail



- Le livrable principal de ce contrat est la prestation de services des deux navires de remorquage d'urgence (NRU) sur une base d'affrètement à temps.
- L'entrepreneur doit fournir un commandant et un équipage avec de l'expérience de remorquage d'urgence en haute-mer pour chacun des deux navires loués.
- Un gestionnaire de projet doit être assigné et tous les produits livrables énumérés dans la LDEC doivent être soumis à l'autorité contractante au calendrier indiqué.

Documents relatifs aux exigences de base



- **Principales capacités obligatoires:**

- Puissance de traction minimale continue d'au moins 120 tonnes;
- Minimum de 15 noeuds;
- Grue de pont de 5 tonnes minimum;
- Endurance minimum de 10 jours en mer;
- Minimum de huit couchettes supplémentaires; et
- Capable de recevoir des courriels en mer.

- **Principales exigences souhaitables:**

- Grue de pont de 20 tonnes;
- pavois libre et exempt d'obstructions et (le cas échéant) d'une ouverture de chargement et d'arceaux de remorque;
- Seconde embarcation de sauvetage rapide (ESR); et
- Capacité de récupération de pétrole.

Concepts des opérations - Services



- Les NRU fourniront des services de remorquage d'urgence en un premier temps.
- Les navires amélioreront également le programme d'intervention environnementale de la GCC et augmenteront la capacité de recherche et de sauvetage de la GCC.
- Les NRU pourraient également être appelés à soutenir les programmes de la GCC et les initiatives de la PPO, notamment:
 - Aides à la navigation;
 - Service de communication et de trafic maritime;
 - Engagement communautaire avec les Premières Nations;
 - Programme des navires préoccupants; et
 - Autres programmes du gouvernement du Canada.

Concepts des opérations – Transfert de compétences et de connaissances



- La GCC cherche à maximiser la valeur des NRU et de l'expertise connexe en entretenant une initiative de transfert de compétences et de connaissances tout au long de la durée du contrat.
- L'entrepreneur fournira:
 - Familiarisation en classe;
 - Simulations;
 - Démonstrations en direct; et
 - Exercices coordonnés.
- Cela permettra d'accroître la capacité d'intervention d'urgence et de gestion des incidents de la GCC et de se préparer pour une solution à long terme, advenant que l'analyse des besoins de remorquage concluait que cela devient nécessaire.¹⁸

Concepts des opérations – Opérations

• Opérations des NRU:

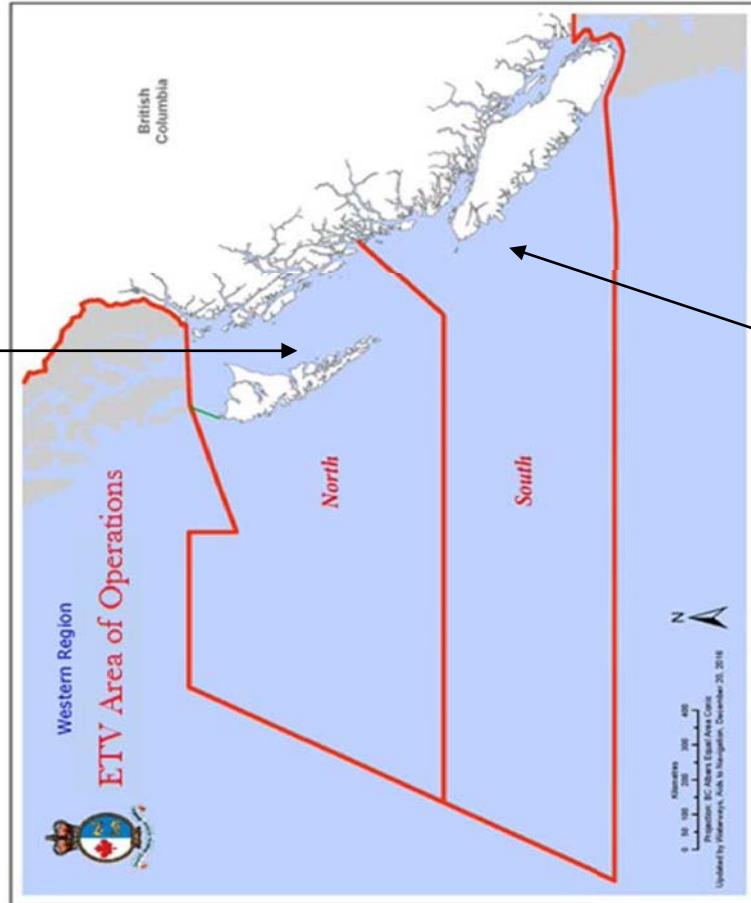
- Opérations de réponse;
- Opérations planifiées; et
- Un seul navire en maintenance planifiée à la fois.

- **La GCC pourra désigner du personnel pour travailler à bord des NRU à l'appui de divers objectifs.**

- **Indicateurs de performance clés:**

- Disponibilité opérationnelle de 98%;
- État de préparation.

NRU 1



NRU 2

19

Descriptions des éléments de données (DED)



- **DED de gestion de projet :**

- Adresse toutes les composantes de gestion de projet, de planification, de génération de rapports et de gouvernance du projet.

- **DED techniques :**

- Mobilisation, démobilisation, programme fédéral d'identité et composantes de la maintenance pour les NRU.

- **DED de gestion de la sécurité :**

- Identifie les exigences pour l'élaboration et la présentation du plan de gestion de la sécurité.

- **DED du soutien logistique intégré :**

- Tous les éléments pertinents pour le volet Transfert de compétences et de connaissances du projet.

Aperçu de la demande de soumissions (DDS)

Aperçu DDS

Yves Lortie
Gestionnaire
Services d'affrètements maritime - SPAC

DDP en 7 parties:

- Partie 1 – Renseignement généraux
- Partie 2 – Instructions à l'intention des soumissionnaires
- Partie 3 – Instructions pour la préparation des soumissions
- Partie 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection
- Partie 5 – Attestations
- Partie 6 – Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et autres exigences
- Partie 7 – Contrat subséquent

Partie 1 – Renseignements généraux

- Vue d'ensemble du besoin.
- Un contrat subséquent à la suite de cette demande de proposition.

Partie 2 – Instructions à l'intention des soumissionnaires

- Article 2.1: *Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de cette demande de soumissions et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.*
- Période de validité des offres: 225 jours.
- Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de SPAC au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.
- Les soumissionnaires doivent fournir l'information concernant les Anciens fonctionnaires.
- Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins dix jours civils avant la date de clôture des soumissions.
- Achat au Canada et le volet obligatoire de participation des Autochtones (VPA).
- Les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix.

Partie 3 – Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumissions en sections distinctes, comme suit:

- Section I – Soumission technique
 - Démontrer votre compréhension des exigences;
 - Les soumissionnaires doivent complété la pièce jointe 3.1 à la Partie 3, Formulaire de présentation de la soumission;
 - Expliquer de quelle façon chaque exigence est rencontrée ou fournir une référence à cette réponse dans votre proposition (les soumissionnaires doivent complété la pièce jointe 4.1 à la Partie 4 dans son intégrité); et
 - Sécurité – les renseignements de sécurité au capitaine de chaque équipage doit être fournis avec la soumission.

Partie 3 – Instructions pour la préparation des soumissions (suite)

- Section II - Soumission financière
 - La soumission financière doit seulement apparaître dans la Section II – Soumission financière; et
 - Les soumissionnaires doivent compléter la pièce jointe 4.2 à la Partie 4 dans son intégrité.
- Section III – Attestations
 - Les soumissionnaires doivent présenter les attestations identifiées dans les pièces jointes à la partie 5.

Partie 4 – Évaluation des procédures et base de sélection

- Définit en détail le processus et la méthodologie à suivre pour l'évaluation des composants suivantes des propositions fournies en réponse à cette DDS:
 - Technique;
 - Financière;
 - Classement des soumissions; et
 - Évaluation de la confirmation des navires.

Partie 5 – Attestations

- Les soumissionnaires doivent fournir les attestations aux pièces jointes 5.3, 5.4, 5.5 and 5.6 avec leur soumission. Si l'une des attestations exigées ou l'un des renseignements supplémentaires requis n'est pas fourni conformément aux exigences, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai dont il dispose pour fournir cette information. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

Aperçu du Volet de participation des Autochtones (PAC)

Dolores Coelho

Agente principale de programme - RCAAN



NAVIRES DE REMORQUAGE D'URGENCE (NRU)

**Volet de participation des
Autochtones**

**Relation Couronne-Autochtones et
des Affaires du Nord**

Direction du développement des entreprises

Contexte

- Le développement socio-économique des peuples et communautés autochtones est l'un des objectifs de la politique nationale du Canada.
- Lorsque la capacité des entreprises autochtones est insuffisante pour entreprendre une mise de côté complète dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA), un volet obligatoire de participation des Autochtones (PAC) peut être inclus pour aborder le développement socio-économique des Autochtones.
- Dans le cas du besoin des Navires de remorquage d'urgence, une partie de ce marché est mise de côté dans le cadre du programme de la SAEA pour les entreprises autochtones et comprend un volet obligatoire de participation des Autochtones (PAC).



Violet de participation des Autochtones (suite)

- Le VPA est un mécanisme conçu pour respecter les objectifs du gouvernement du Canada (GC) d'encourager le développement socio-économique au moyen d'occasions de marché du gouvernement fédéral.
- Le VPA vise également à encourager les répondants de l'industrie à contribuer à la création d'avantages socioéconomiques durables et significatifs à long terme pour les Autochtones, les entreprises et les collectivités.
- L'objectif principal de le VPA est de construire et de développer la capacité des entreprises autochtones viables.
 - Les entrepreneurs principaux ou leurs sous-traitants sont encouragés à démontrer comment ils comptent maximiser l'utilisation des entreprises autochtones.





Volet de participation des Autochtones (suite)

L'objectif principal de l'VPA consiste à :

- le développement des entreprises autochtones et encourage les entrepreneurs principaux à contribuer et à investir dans la création et le développement d'une capacité d'entreprises autochtones viables en achetant des biens et des services auprès d'entreprises autochtones qualifiées ;
- encourage également l'emploi des Autochtones; les entrepreneurs principaux sont encouragés à démontrer la manière dont l'emploi des Autochtones sera maximisé et à inclure des détails sur les stratégies d'embauche et de rétention de travailleurs autochtones, et les activités d'emploi comme les tâches de chaque poste ;
- Le VPA comprend également la formation et le perfectionnement des compétences autochtones; les entrepreneurs principaux sont encouragés à démontrer les mesures qu'ils prendront pour maximiser le perfectionnement des compétences des Autochtones, comme la formation en cours d'emploi, la formation à l'intérieur ainsi que les plans de relève ;
- Lorsque la capacité des entreprises autochtones est insuffisante, l'entrepreneur principal peut envisager d'autres mesures pertinentes, notamment la formation spécialisée, le développement de carrière, les bourses et la sensibilisation communautaire afin d'aider les communautés autochtones à répondre à leurs besoins en matière de développement économique ; et
- Afin de soutenir le VPA, les répondants de l'industrie sont encouragés à tendre la main aux entreprises et collectivités autochtones.





Volet de participation des Autochtones (suite)

- Le soumissionnaire convient qu'au moins 1 % du coût total estimatif du contrat doivent être confiés en sous-traitance à des entreprises autochtones.
- On s'attend à ce que l'entrepreneur recherche et garantisse la participation d'entreprises autochtones, principalement dans le cadre d'occasions de sous-traitance. Les activités commerciales proposées à l'appui de cet objectif devraient prendre la forme de transactions quantifiables.
- L'achat de biens et de services auprès d'entreprises autochtones n'étant pas directement lié à la construction du patrouilleur semi-hauturier est considéré comme un avantage indirect offert aux Autochtones.
- Les avantages directs offerts aux Autochtones sont préférables aux avantages indirects offerts aux Autochtones.
- Les avantages directs découlent de toute partie des travaux liés au projet des Navires de remorquage d'urgence.
- Les avantages directs doivent comprendre notamment :
 - (a) la sous-traitance de biens, de services et de matériaux;
 - (b) l'emploi direct de main-d'œuvre autochtone par le soumissionnaire;
 - (c) la participation d'une entreprise autochtone.
- Les avantages directs sont préférables aux avantages indirects, cependant dans le contexte des activités d'VPA les avantages indirects peuvent comprendre des occasions de marché non liées aux Navires de remorquage d'urgence





Capacité des entreprises autochtones

- Une mobilisation rapide avec des entreprises et des communautés autochtones peut être avantageuse afin de créer des relations importantes et des partenariats avantageux:
 - d'améliorer les relations; d'assurer une compréhension mutuelle des exigences du projet;
 - de déterminer la capacité des entreprises autochtones pour l'acquisition de biens et de services ;
 - de cerner des lacunes dans les compétences et les formations pour l'emploi des Autochtones.

REMARQUE : Les entreprises autochtones qualifiées peuvent être prises en considération pour plus d'une possibilité de marché ou de marché de sous-traitance.





Capacité des entreprises autochtones

- Répertoire des entreprises autochtones (REA) <http://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100033057/1100100033058>

- Autres répertoires d'entreprises autochtones

- Canadian Council for Aboriginal Business www.ccab.com
- Union Gas <https://www.uniongas.com/about-us/community/aboriginal/business-list>
- Administration régionale Kativik www.krg.ca/fr
- BC Aboriginal Business Association <http://bcaboriginalbusiness.com>
- Canadian Aboriginal and Minority Supplier Council www.camscc.ca
- Province du Manitoba www.gov.mb.ca/ana
- Province de l'Ontario <https://www.lrcsde.lrc.gov.on.ca/aboriginalbusinessdirectory/fr/index.jsp>

- Les **institution financières autochtones** peuvent également aider à déterminer la capacité des entreprises autochtones <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100033216/1100100033220>.

- **Programmes relatifs au marché du travail pour les Autochtones**

- Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (SFC EA) et Fonds pour les compétences et les partenariats (FCP)



Partie 6 – Sécurité, financières et autres exigences

- Il y a une exigence de sécurité inhérente avec cette sollicitation. Avant l'attribution d'un contrat, le soumissionnaire convient de se conformer aux exigences relatives à la sécurité fournies à l'article 7.6 des Clauses du contrat subséquent (Partie 7).
- Les capacités financières sont expliquées à l'article 6.2 de la Partie 6.

PAUSE

39

Canada
■

Partie 7 – Contrat subséquent

- Tous les termes et conditions incluant les annexes s'appliquent à tout contrat subsequant découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.
- La diapositive suivante fournie un exemple de “Votre proposition est acceptée” à l’attribution du contrat.

	Travaux publics et Canada Services gouvernementaux
Purchasing Office - Bureau des achats:	
Marine Chartering Services Directorate/Direction des services d'affrétements maritimes	
11 Laurier St/ 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III, 6C2 Québec K1A 0S5	

Title - Sujet Emergency Towing Vessel	Date
Contract No. - N° du contrat F7017-16036/001/MBS	
Client Reference No. - N° de référence du client F7017-16036	
Requisition No. - N° de la demande F7017-16036	
File No. - N° de dossier (03nrb) F7017-160056	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GST/HST TPS/TVA <input type="checkbox"/>	
Financial Codice(s) Cedate(s) financière(s) H9292-F-18-120-4403-90PRP	

CONTRACT - CONTRAT

Your proposal is accepted to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto. The goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price or prices set out therefor.

Nous acceptons votre proposition de vendre à Sa Majesté le Roi du chef du Canada, aux conditions énoncées ou ci-jointes, les biens, services et construction énumérés dans les présentes, et sur toute feuille ci-jointe, aux(x) prix indiqués(s).
Comments - Commentaires



Invoices - Original and two copies to be sent to:
 Factures - Envoyer l'original et deux copies à:

Specified herein

Précisé dans les présentes

Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:	Buyer Id - Id de l'acheteur
Aubin, Marc A.	003nrb
Telephone No. - N° de téléphone (819) 939-8453 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Total Estimated Cost - Coût total estimatif \$0.00	Currency Type - Devise CAD
For the Minister - Pour le Ministre	

Livrables et Calendriers

42

Canada
■

Livrables et Calendriers

- NRU 1 doit être livré, inspecté et accepté par Canada à Victoria avant 6 mois après l'attribution du contrat.
- NRU 2 doit être livré, inspecté et accepté par Canada à Victoria avant le 30 septembre 2019.
- A défaut de respecter les dates de livraison, le Crédit de paiement en retard s'appliquera comme détaillé à l'article 7.20 (g) (i) de la Partie 7.

Procédure d'évaluation et Méthode de sélection

Procédure d'évaluation – Étape 1

Soumissions reçues par SPAC

- Vérifier soigneusement par la Réception des soumissions.
- S'assurer que toutes les soumissions sont complètes (incluant confirmation que le soumissionnaire n'est pas assujetti aux mesures correctives du rendement du fournisseur, que toutes les attestations ont été fournies, etc.).
- A défaut de passer les deux points ci-haut mentionnés, ceci rendra la soumission non recevable et elle sera renvoyée au soumissionnaire.

Procédure d'évaluation (suite)

- Éclaircissements. Article 4.1: *Pendant le processus d'évaluation des propositions, il peut s'avérer nécessaire pour l'autorité contractante de demander des éclaircissements aux soumissionnaires afin de mieux comprendre leurs propositions.*
- L'évaluation de la proposition comprendra ces éléments:
 1. Évaluation initiale est complétée une fois une soumission reçue;
 2. Évaluation technique (4.2) – exigences obligatoires et exigences côtées, qui se décideront par un pointage de proposition technique;
 3. Évaluation financière (4.3) – exigences obligatoires, qui se décideront par un pointage de proposition financière;
 4. Classement des soumissions (4.4) – qui se décideront par une soumission conforme qui obtiendra la meilleure note; et
 5. Évaluation de la confirmation des navires (4.5) – Démonstration dans la soumission.

Procédure d'évaluation (suite)

Évaluation techniques

- Critères techniques obligatoires - Le tableau 4.1 à la Partie 4 doit être complète; et
- Critères techniques cotés – Le tableau 4.1 à la Partie 4 doit être complété.

Évaluation financière

- Le tableau 4.2 à la Partie 4 doit être complété.

Procédure d'évaluation (suite)

Classement des soumissions

- La soumission conforme qui obtiendra la meilleure note sera celle qui satisfait à toutes les exigences obligatoires de la demande de soumissions et offre la meilleure note combinée à la suite de l'évaluation technique du mérite (30 %) et du prix (70 %).

Procédure d'évaluation (suite)

Classement des soumissions (suite)

- La formule suivante sera utilisée pour déterminer la note combinée la plus élevée pour le mérite technique et le prix :

(i) Calcul de la note technique finale : On calculera la note technique finale pour chaque soumission recevable en convertissant la note technique totale obtenue pour les critères techniques cotés à l'aide de la formule suivante (le résultat étant arrondi à deux décimales près) :

$$\frac{\text{Note technique}}{\text{Note technique}} \times 30 = \text{Note technique totale}$$

Points techniques maximums tel que décrit dans la Pièce jointe 4.1 à la Partie 4.

(ii) Calcul de la note financière totale : On calculera la note financière totale pour chaque soumission recevable en convertissant la note financière obtenue pour l'évaluation financière à l'aide de la formule suivante (le résultat étant arrondi à deux décimales près) :

$$\frac{\text{Prix évalué le plus bas}}{\text{Prix évalué du soumissionnaire}} \times 70 = \text{Note financière finale}$$

(iii) Cote technique totale + cote financière totale = cote combinée de l'évaluation du mérite technique (30 %) et du prix (70 %).

Procédure d'évaluation (suite)

Évaluation de la confirmation des navires

- Le Canada exigera que la soumission recevable/conforme classée au premier rang démontre toute caractéristique, fonction ou capacité décrite dans l'invitation à soumissionner ou dans sa soumission.
- La confirmation des navires doit être effectuée sans aucun frais pour le Canada et à un endroit choisi par le soumissionnaire.
- Le Canada donnera un avis d'au moins dix jours ouvrables avant la date fixée pour l'évaluation de la confirmation des navires. Une fois l'évaluation amorcée, elle doit être achevée en trois jours ouvrables. Les soumissionnaires sélectionnés devront signer un Accord de non-divulgation.
- Vous trouverez de plus amples informations à l'article 4.5 à la Partie 4 de la DDS.

Méthode de sélection

- Le soumissionnaire qui a présenté une soumission recevable; a satisfait à tous les critères obligatoires, a réussi l'évaluation de la confirmation des navires (si exiger par le Canada) et offre la meilleure note combinée à la suite de l'évaluation technique du mérite (30 %) et du prix (70 %) sera recommandé pour l'attribution d'un contrat.
- Les soumissionnaires devraient prendre note que toutes les attributions de contrats sont soumises au processus d'approbation interne du Canada, qui comprend une exigence relative à l'approbation du financement de tout contrat proposé. Même si le soumissionnaire peut avoir été recommandé pour l'attribution d'un contrat, un contrat sera émis uniquement si l'approbation interne est obtenue conformément aux politiques internes du Canada. Si l'approbation n'est pas obtenue, aucun contrat ne sera attribué.

Période de questions

52

Canada
+

FEUILLE DE SIGNATURE / SIGNING SHEET

Participants à la Conférence des soumissionnaires / Participants to Bidder Conference

NAVIRES DE REMORQUAGE D'URGENCE / EMERGENCY TOWING VESSELS PROJECT

19 février 2018 / February 19, 2018

INDUSTRIE / INDUSTRY	NOM ET SIGNATURE / NAME and SIGNATURE
Atlantic Towing Limited	Wayne Power
Atlantic Towing Limited	Gilles Gagnon
Atlantic Towing Limited	Sheldon Lace
Atlantic Towing Limited	WebEx Brent Peiser
CME – Canadian Maritime Engineering	WebEx Cory MacPhee
Canship Ugland Ltd	WebEx Marco Mahrens
Horizon Maritime	Richard Spellacy
LMC Marine Services	David Hill
LMC Marine Services	WebEx Dan McCarthy Johan Sperling Bob Barry

FEUILLE DE SIGNATURE / SIGNING SHEET

Participants à la Conférence des soumissionnaires / Participants to Bidder Conference

NAVIRES DE REMORQUAGE D'URGENCE / EMERGENCY TOWING VESSELS PROJECT

19 février 2018 / February 19, 2018

INDUSTRIE / INDUSTRY	NOM ET SIGNATURE / NAME and SIGNATURE
Maersk Supply Service	WebEx François-Xavier Morency Christian Sullev Carol Richenhaller Kenneth Skjaerbaek Mogensen Dorte Hostrup Pedersen
McKeil	WebEx Jennifer Roy Dan MacPherson
Nanuq Marine	WebEx François Janson
Robert Allan Ltd.	WebEx Rollie Webb Mike Phillips
Schottel	WebEx Sylvain Robitaille
Seaspan Marine	Bart Reynolds
Seaspan Marine	John Fowles

FEUILLE DE SIGNATURE / SIGNING SHEET

Participants à la Conférence des soumissionnaires / Participants to Bidder Conference

NAVIRES DE REMORQUAGE D'URGENCE / EMERGENCY TOWING VESSELS PROJECT

19 février 2018 / February 19, 2018

INDUSTRIE / INDUSTRY	NOM ET SIGNATURE / NAME and SIGNATURE
Seaspan Marine	Chief Clifford White
Fairness Monitor	Jean Montplaisir
GOVERNMENT REPRESENTATIVES	
Canadian Coast Guard	Henri Legros
Canadian Coast Guard	Guy Vanderwaeren
CIRNA	Dolores Coelho
PSPC	Yves Lortie

FEUILLE DE SIGNATURE / SIGNING SHEET

Participants à la Conférence des soumissionnaires / Participants to Bidder Conference

NAVIRES DE REMORQUAGE D'URGENCE / EMERGENCY TOWING VESSELS PROJECT

19 février 2018 / February 19, 2018

INDUSTRIE / INDUSTRY	NOM ET SIGNATURE / NAME and SIGNATURE
PSPC	Marc Aubin
ISEDC	Alexander Li
PSPC	Andrew Merritt
PSPC	Lucie Laliberté